



1. Revenu d'emploi (T4 et Relevé 1)
2. Revenu de placement (T5 et T3)
3. Retraits de REER ou FEER (T4RSP et T4RIF)
4. Tout autre feuillet justifiant un revenu
5. Gain ou perte en capital
6. Revenu de location
7. Reçus de frais de garde
8. Contribution à votre REER
9. Reçus de dons de charité
10. Frais médicaux en indiquant seulement la portion qui n'a pas été remboursée par votre assurance
11. Copie des acomptes provisionnels du fédéral et du provincial payés durant l'année
12. Avis de cotisation fédéral et provincial de l'an dernier **IMPORTANT**
13. Frais de scolarité (T2202)
14. Frais financiers et d'intérêts
15. Montant pour personnes handicapées
16. Intérêts payés sur un prêt étudiant
17. Contributions politiques
18. Cotisations syndicales et professionnelles
19. Remboursement à votre RAP (régime d'accès à la propriété)
20. Si vous êtes **pompier volontaire**, veuillez nous en informer.
21. Si vous êtes « **non-résident** », veuillez nous en informer car vous n'avez pas droit, entre autres, à la prime au travail.
22. Si vous avez fait un **don de charité** en 2023 et que ni vous ni votre conjoint(e) n'avez fait de don de charité depuis 2007, veuillez nous en informer.
23. Si vous avez reçu un paiement anticipé de Revenu Québec pour les **frais de garde ou prime au travail**, veuillez nous fournir le Relevé 19.



24. Si vous êtes un **nouveau client** chez nous ou que votre **compte bancaire a changé** depuis l'an dernier, veuillez nous apporter un spécimen de chèques.
25. Si vous avez payé une inscription à un **service d'information électronique**, veuillez nous apporter vos factures.
26. Si vous avez fait du **télétravail**, veuillez nous indiquer le nombre de jours en télétravail.
27. Si vous payez une **pension alimentaire pour un enfant**, que la pension soit déductible ou non, vous ne pouvez pas prendre ce même enfant à votre charge. Il est important de nous le préciser.
28. Si vous détenez des **biens étrangers** dont le coût est de plus de 100 000 \$, il est important de nous le mentionner car vous devez remplir le formulaire T1135 à cet effet.
29. Si vous avez reçu de l'**assurance salaire imposable** durant l'année courante, demandez au département de paie de votre entreprise de vous fournir la somme des primes payées pour l'assurance salaire (uniquement) pour les années antérieures.
30. Si vous avez fait l'acquisition de votre **première résidence**, veuillez nous en informer.
31. Si vous avez fait des **rénovations** éligibles au crédit d'impôt *RénoVert*, veuillez nous fournir les pièces justificatives à cet effet.
32. Si vous avez **vendu votre résidence principale**, veuillez nous donner les informations suivantes : année d'acquisition, prix de vente et description du bien vendu.
33. Si vous avez eu à réaliser des **travaux de mise aux normes de votre système d'assainissement** des eaux usées résidentielles, n'oubliez pas de nous fournir cette information ainsi que les factures en lien avec ces travaux.
34. Si vous vous prenez soin d'une **personne ayant une déficience des fonctions physique ou mentale**, veuillez nous en informer.
35. Si vous prenez soin d'une **personne handicapée**, assurez-vous de nous soumettre le formulaire de demande de crédit d'impôt dûment certifié par une personne autorisée.
36. Si vous avez 70 ans et plus et que vous faites appel à des **services professionnels afin de vous permettre de demeurer dans votre résidence**, veuillez nous fournir les factures en lien avec ces services.
37. Si vous avez 65 ans et plus et êtes **propriétaire depuis au moins 15 ans**, remplissez le formulaire TP-1029.TM; vous pourriez être éligible à un crédit d'impôt.
38. Si vous avez 70 ans et plus et que vous pratiquez une activité physique, artistique, culturelle ou récréative, soumettez-nous vos factures.
39. Toute autre information que vous pourriez croire pertinente devrait nous être soumise.